



LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE ET L'AFRIQUE

La lecture de divers documents présentant la politique documentaire de la future BNF (Bibliothèque nationale de France) ne peut que retenir l'attention du spécialiste de l'Afrique. Passons sur les indices malheureux d'une certaine ignorance des réalités linguistiques et culturelles africaines et félicitons-nous pour la communauté scientifique dans son ensemble d'une telle réalisation. Pourtant, le principe retenu pour l'organisation des espaces produit de curieux résultats en ce qui a trait à l'Afrique.

Prenons pour exemple l'Afrique du Sud, dont il est évident qu'elle occupera une place importante dans les collections africaines. L'afrikaans sera versé avec les littératures germaniques, l'anglais avec les littératures anglo-saxonnes (dans la même salle il est vrai) mais qu'en sera-t-il des littératures en langues africaines, si importantes en Afrique du Sud ? La politique non dite est peut être de ne pas s'en préoccuper et de renoncer à acheter un fonds dans ces langues. Ainsi peut s'expliquer qu'une autre salle soit consacrée aux littératures arabes asiatiques et slaves, alors que l'Afrique disparaît. N'est-elle pas un continent majeur ? Ne mérite-t-elle pas d'être traitée à l'égal de l'Asie ? L'éclatement de l'espace africain a de quoi inquiéter ou plutôt attrister tant il reproduit en cette fin du XX^e siècle les découpages du XIX^e, et s'enferme dans une logique linguistique et thématique peu applicable au domaine africain.

Dans beaucoup de grandes bibliothèques de recherche du monde, il existe un conservateur chargé de l'Afrique, soucieux de maintenir l'unité d'un domaine, uni par son histoire et aujourd'hui par sa faiblesse économique et politique. La BN avait suivi ce bon exemple : l'unité du domaine y était assurée par l'affectation d'un conservateur à ces tâches. Cette unité va-t-elle éclater alors que sur le terrain elle devient évidente avec l'arrivée de l'Afrique du Sud, multiraciale et multilingue dans le concert des nations ? Ces questions prennent un relief particulier si l'on se penche sur les ambitions de la BNF dans le domaine francophone. Sait-on qu'il n'existe quasiment plus de bibliographie nationale dans les pays francophones ? Notre groupe de recherche produit une bibliographie de littérature africaine francophone pour le compte de l'UREF (Université des

réseaux d'expression française) à partir des catalogues de la Bibliothèque du Congrès à Washington... La BN a recours aux mêmes instruments pour identifier les titres zaïrois par exemple. Le Zaïre est le deuxième pays francophone du monde et des livres s'y publient : il est important de le faire savoir. La bibliothèque du Congrès a implanté en Afrique même des bureaux chargés de l'acquisition et du catalogage des Africana ; l'année dernière, un nouveau bureau a été créé en Afrique de l'Ouest. Or ces antennes font un travail qui profite à la communauté francophone dans son ensemble...

Doit-on abandonner tout espoir d'avoir une politique d'acquisition quasi exhaustive dans le domaine francophone et de voir l'ensemble des ouvrages francophones se rassembler à la BNF ? En somme doit-on s'en remettre à une bibliothèque américaine pour savoir ce qui se publie dans une grande partie de l'Afrique francophone ? Peut-on après les protestations fort bien venues sur l'exception culturelle audiovisuelle feindre d'ignorer les renoncements minimes, mais significatifs sur le front du livre francophone africain ? Les découpages proposés dans les documents de préparation, le peu d'intérêt manifesté pour les questions africaines, malgré l'objectif francophone, font craindre que nous ne puissions proposer la seule vraie bibliothèque du XXI^e siècle : celle dans laquelle aucun continent ne sera oublié !

Alain Ricard

*directeur de Politique africaine
directeur du groupe de recherche :
langues, livres, littératures d'Afrique noire*